CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Au quartier général, le 27 prairial an 7.

J. FERRAND,

Capitaine à la 5me. demi-brigade de bataille,

Au Président du Conseil des Cinq-Cents.

CITOYEN PRÉSIDENT,

Je suis persuadé que personne n'a osé jusqu'à ce jour instruire le Corps législatif des motifs qui ont failli perdre l'armée d'Italie, sans les talens et le courage de l'honnête général Moreau, et ce, parce que trop de personnes sont intéressées à vous cacher la vérité. Moi, je vais la dire avec cette franchise qui caractérise un homme, un vrai républicain.

La première des causes de nos revers et de nos malheurs provient d'abord de l'ignorance, de l'incapacité du général Schérer, qu'on auroit dû laisser de côté depuis ses premières sottises en Italie en l'an 2, et nous n'aurions pas à regretter, à pleurer dix-huit à vingt mille frères d'armes qui ont péri, depuis deux mois, victimes de l'ineptie et de l'ivrognerie de ce général en chef. Vient ensuite la mauvaise administration d'Aubernon, commissaire ordonnateur en chef de l'armée, qui est connu de toute l'armée pour le plus ignorant des commissaires des guerres, l'administrateur le plus inepte, le fripon le plus avéré : joignez à ces vices un luxe insolent, une arrogance atroce, ne se levant qu'à onze heures du matin, environné de femmes publiques qui le forcent à voler, et vous jugerez, citoyen président, si un pareil être peut convenir à l'armée d'Italie.

Quelques jeunes généraux se sont également permis des exactions atroces qui nous ont entièrement perdus dans l'opinion publique en Italie. Ne vous y trompez pas, citoyen président, le nom français est abhorré dans ces contrées : les vexations sans nombre qu'on a fait éprouver aux habitans, les ont tellement exaspérés, qu'ils nous regardent tous comme des monstres.

Les soldats ont été un moment découragés : beaucoup d'entre eux même ont désobéi à leurs chefs pendant l'action même ; mais c'est qu'ils ont beaucoup à se plaindre des jeunes généraux et autres chefs qui ont déployé un ton insolent et impérieux, qui peut être assimilé à la morgue de nos ci-devant marquis ; et certes, ce n'est pas ce que devoient attendre nos défenseurs de l'heureuse régénération pour laquelle ils combattent et versent leur sang depuis sept années.

La conduite des administrateurs généraux des vivres de l'armée est également atroce et criminelle ; mais elle est liée à celle de l'ordonnateur en chef et quelques généraux chargés des détails, car tous partagent les vols énormes qui se commettent dans toutes les parties généralement quelconques.

Si le gouvernement exigeoit une vérification exacte des consommations en tous genres, dont les états sont signés par le citoyen Aubernon, on seroit surpris de voir que l'armée paroît composée de plus d'un million d'hommes. Il suit de là, et il résultera toujours de ces affreuses déprédations, que, pour subvenir aux dépenses factices de l'armée, on sera continuellement forcé de frapper de fortes contributions les pays occupés par les troupes françaises. Nous lassons, par ce brigandage sans exemple, tous les peuples, qui, réduits à la plus affreuse misère, se portent à des extrémités, comme nous venons de l'éprouver en Piémont. Qu'il est douloureux pour les enfans de la liberté d'être obligés de marcher sur des monceaux de cendres et de cadavres, dans des pays qui s'étoient déclarés en faveur des Français, dans l'espérance d'un avenir plus heureux !.....

Hâtez-vous, citoyen président, d'engager les conseils à réprimer, non pas les abus, mais les crimes, les vols qui se commettent journellement à l'armée ; qu'un châtiment mémorable et exemplaire en impose aux militaires nouveaux despotes, et aux administrateurs fripons déhontés. Rétablissez la réputation du nom français qui est avili, honni en Italie, par les bassesses de quelques individus qui se disent hautement revêtus des pouvoirs du Directoire, particulièrement les commissaires civils. N'attendez pas qu'on vous reproche la tolérance des crimes que vous ignorez sans doute ; et rappelez-vous que la moindre négligence en pareil cas amène toujours la chûte des empires.

Salut et respect.

Signé, J. FERRAND.

P. S. Communiquez ma lettre au Conseil et au Directoire ; et si son insertion est utile, agissez. J'attends mes juges, car je suis sûr d'être arrêté et mal traité ; mais, n'importe : je fais mon devoir.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE. Thermidor an 7.